

Le présent document vise à rappeler les conditions sanitaires de mise en place des activités de loisirs, sportives et culturelles au sein de l'association Familles Rurales. Veuillez en prendre connaissance avant toute participation aux séances et retourner le coupon complété et signé par tout moyen à l'association (remise en main propre, envoi par courrier ou par mail).

AVANT DE VOUS RENDRE A L'ACTIVITE PROPOSÉE PAR L'ASSOCIATION, ASSUREZ-VOUS DE

- Disposer d'un Pass sanitaire
- Ne pas avoir de symptômes du Covid-19
- Ne pas avoir été en contact avec une personne atteinte ou suspectée d'être atteinte du Covid-19 dans les 10 jours précédents l'activité
- Informer l'association en cas de contraction du virus et rester en isolement pendant 10 jours
- Respecter les recommandations de votre médecin traitant au regard de votre état de vulnérabilité et consulter votre médecin avant de reprendre une activité physique si vous avez été atteint par la Covid-19
- Assurez-vous de disposer de gel hydroalcoolique et d'un masque, le cas échéant, avant de vous rendre à l'activité.
- Privilégier les transports individuels pour vous rendre au lieu de l'activité.

PENDANT L'ACTIVITE, ASSUREZ-VOUS DE :

- Respecter une distance physique minimum avec les autres pratiquants (2 mètres pour les activités sportives)
- Eviter les regroupements entre pratiquants avant, pendant ou après la séance
- Nettoyer vos mains avec un gel hydroalcoolique, avant et après l'activité
- Utiliser exclusivement votre propre matériel et ne pas l'échanger ou le prêter

EN TOUTES CIRCONSTANCES :

- Respecter les consignes de circulation au sein de l'établissement recevant du public

Coupon à remettre à l'association

✂ -----

Je soussigné(e) _____, certifie avoir pris connaissance des présentes conditions de reprise des activités et je m'engage à respecter les consignes sanitaires transmises par l'association Familles Rurales

Activité : _____

Le _____ à _____

Signature